Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 13 (1986)

Heft: 2

Artikel: La Suisse et l'Europe des Douze : s'enfermer dans son cocon ou

s'intégrer?

Autor: Thalmann, Jörg

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912520

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

S'enfermer dans son cocon ou s'intégrer?

Le nombre des pays de l'Europe de l'Ouest qui ne font pas partie de la CEE ne cesse de diminuer. Depuis 1958, les membres de la Communauté européenne ont doublé, passant de six à douze. A l'inverse, l'organisation économique concurrente, l'Association européenne de libre-échange (AELE) a vu ses rangs rétrécir. Certes, sa perte n'est que de trois membres (de neuf à six) car l'Irlande, la Grèce et l'Espagne n'appartenaient pas à l'AELE avant leur entrée dans la CEE. Cependant, la perte de vitesse de l'AELE est sensible.

Bien sûr, l'Association de libreéchange n'a jamais eu la même signification que la CEE – celle-ci poursuivant une conception de politique, ne visant guère, dans ce secteur, une véritable intégration des économies nationales. Sa seule préoccupation a été le libreéchange des produits finis, et même uniquement des produits industriels (en excluant l'agriculture, le marché des capitaux, la libre-circulation des travailleurs et les services).

Le modèle de la CEE s'est imposé

Dans les années soixante, on pouvait encore observer un équilibre - quoiqu'asymétrique - entre les partenaires de la CEE et ceux de l'AELE. A cette époque, une véritable concurrence régnait entre les deux associations. D'un côté, la CEE proposait à l'Europe un modèle d'avenir fondé sur un ambitieux programme d'intégration complète; de l'autre, l'AELE s'en tenait à une formule de libreéchange industriel, certes plus modeste, mais aussi moins sujette à problèmes. Après l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE, il ne fait plus de doute que celle-ci est sortie gagnante de cette rivalité. C'est son modèle qui s'est imposé et les six Etats de l'AELE restés à l'écart sont - se-Ion une expression qu'on ne redoute pas en Suisse - «des cas particuliers».

Une telle situation, dans les siècles précédents, aurait sans doute suscité la peur d'être isolé. Rien à craindre de tel aujourd'hui. La CEE a écarté toute idée d'impérialisme et respecte sans condition les pays qui ont choisi de ne pas entrer dans sa communauté.

le Conseil de l'Europe de Strasbourg – le seul forum politique de l'Europe de l'Ouest auquel elle appartient – ne perde pas de son importance face à la CEE.

Collaboration et non rivalité

La Suisse n'a pas davantage à craindre d'être «étouffée» par la CEE sur le plan économique. Plus celle-ci prend du poids, plus elle remplace son vieux sentiment de rivalité par un sincère - et même, ces derniers temps, un pressant désir de collaboration avec les Etats membres de l'AELE. Cet état d'esprit s'est d'ailleurs concrétisé, dès 1973, par des Accords de libre-échange bilatéraux avec ceux-ci. Et, en 1984, par la «Déclaration de Luxembourg», les deux associations ont même formulé, pour la première fois, un objectif commun pour l'Europe de l'Ouest: la création «d'un espace économique dynamique à l'éche-



Démonstration devant le siège du Parlement européen à Strasbourg, en faveur de l'abolition des barrières douanières.

Pour la Suisse, cependant, deux problèmes politiques découlent de cette nouvelle répartition des forces. D'abord, elle ne pourra pas s'opposer à ce que la CEE soit toujours davantage considérée par le reste du monde comme le porte-parole politique de l'Europe de l'Ouest. Ensuite, en Europe même, il lui faudra se battre constamment avec les autres Etats non-membres de la CEE pour que

lon européen» et surtout ce «marché sans frontières», but que la CEE se propose d'atteindre d'ici à 1992.

Au-delà du libre-échange

Cette situation nouvelle constitue, pour la Suisse, un défi majeur. Pour la première fois, elle va être obligée de faire un pas hors du cadre sûr et simple qu'elle a défini depuis une trentaine d'années pour le libre-échange en Europe. Tant que seuls les produits finis sont échangés, l'autonomie des pays qui les produisent n'est pas touchée. Mais maintenant que la collaboration est souhaitée dans d'autres domaines (recherche, environnement, transports, agriculture, énergie, lutte contre le chômage), il ne s'agit, certes pas, de voir la structure de notre économie s'adapter tout bonnement aux évolutions de la CEE. Toutefois, sans un minimum d'harmonisation, qu'elle soit librement consentie ou négociée, cette intensification des relations n'est guère concevable. Concurrence, charges admissibles pour l'environnement, taxes sur les transports, normes industrielles - pour ne citer que quelques exemples n'ont pas besoin d'être similaires,

mais doivent tout au moins être compatibles avec les réglementations correspondantes de la CEE. Sans être soumise aux contraintes des prescriptions de la CEE, la Suisse doit cependant trouver une voie médiane qui lui permette de créer les conditions de ces harmonisations pour arriver à faire valoir pleinement ses intérêts.

Faire preuve de souplesse

Cette tâche n'est pas vraiment neuve pour la Suisse. Mais l'ampleur de l'harmonisation devrait, à moyen terme, faire de ce procédé la règle et non plus une exception. Notre diplomatie paraît des mieux armées pour faire face à cette tâche puisqu'elle a eu à en accomplir de semblables régulièrement depuis trente ans. Dans l'administration, toutefois, cette dimen-

sion nouvelle des relations de l'économie extérieure devrait entraîner quelques changements dans la manière de voir et de faire. Mais, avant tout, ce sera à l'industrie elle-même à faire preuve d'ouverture d'esprit et de souplesse. Car les entreprises suisses de l'étranger, qui ont affaire à la CEE, ressentent un malaise croissant face à l'économie helvétique et, en particulier, face aux petites entreprises qui ne semblent guère sensibilisées à l'idée d'une intégration à l'Europe de l'Ouest et qui risquent, d'ici quelques années, d'être dépassées par les événements.

> Jörg Thalmann Correspondant de la «Basler Zeitung» et du «Bund» à Bruxelles.

PUBLICITÉ





Siège de la Commission de la Communauté européenne: le Palais Berlaymont à Bruxelles.